



Politique culturelle

20 mars 2014 – 1ère révision
29 octobre 2015 – 2e révision

10/29/2015

Table des matières

Introduction.....	1
Fondements de la Politique culturelle	2
Vision	2
La politique culturelle.....	2
Axes d'interventions.....	2
Axe #1 – Les services aux citoyennes et aux citoyens	2
Axe #2 – La gestion municipale.	2
Axe #3 – Le développement	2
Cadre opérationnel de la politique culturelle	5
Terminologie.....	6

Remarque : *Le masculin est pris dans son sens générique et désigne aussi bien les femmes que les hommes*

Introduction

En 2015, la municipalité s'est dotée d'un plan stratégique comprenant des axes de développement qui indiquent les priorités de travail et les grands domaines d'intervention des prochaines années. Ces axes stratégiques servent de plan directeur afin de s'assurer de faire évoluer la municipalité conformément aux vœux des citoyens qui forment la raison d'être de la Municipalité régionale de Tracadie.

Dans ce même plan stratégique, la Municipalité régionale de Tracadie s'engage à apporter son soutien aux arts, à la culture et au patrimoine. Elle s'engage à favoriser l'expression des divers organismes culturels, à souligner les réalisations artistiques et à encourager l'ensemble des citoyens à participer à ces événements. Parallèlement, la Municipalité s'engage à porter un regard sur le passé, afin de préserver, développer et promouvoir le patrimoine collectif.

Avec sa politique culturelle, la Municipalité régionale de Tracadie soutient la contribution essentielle de la culture à la qualité de vie des citoyens et souligne l'importance de la culture dans le développement social, économique et touristique de sa communauté.

Fondements de la Politique culturelle

La vision de la Municipalité régionale de Tracadie se lit comme suit : « Forte de l'union des ses communautés dynamiques, Tracadie est un pôle économique diversifié et prospère. » (sic)

La mission, quant à elle, est la suivante: « Offrir des services municipaux de qualité et développer l'environnement favorable au mieux-être et à l'épanouissement de la collectivité. »

La présente politique culturelle se veut un outil qui guidera les interventions culturelles de la Municipalité régionale de Tracadie au cours des prochaines années tout en s'inscrivant à l'intérieur de la mission, de la vision et du plan stratégique de la Municipalité.

Vision de la Commission consultative de la culture de Tracadie Inc. (CCCT)

Tracadie est une région où les artistes de tous les domaines atteignent leur plein potentiel, où la culture s'épanouit pleinement et où le patrimoine resplendit.

La politique culturelle

Axes d'intervention

Suite à un large exercice de consultation entrepris à l'automne 2014, est née une stratégie de développement pour faire grandir la municipalité. Cette stratégie découle directement de la vision de la communauté afin d'unifier les communautés qui se rattachent à la nouvelle municipalité et développer Tracadie comme un pôle économique diversifié et prospère. Voici donc les trois grands thèmes (axes) identifiés dans la stratégie en question lesquels, opèrent en synergie :

- Axe # 1 (Les services à ses citoyennes et ses citoyens)
- Axe # 2 (La gestion municipale)
- Axe # 3 (Le développement)

En tenant compte des axes ci-haut mentionnés, les cinq points suivants furent retenus afin de guider les prises de décisions et d'assurer le développement de la culture dans Tracadie :

Point 1 - Favoriser le rayonnement, la visibilité et l'avancement des artistes d'ici

La Municipalité régionale de Tracadie croit fortement que le travail des artistes doit être reconnu puisque leurs talents jouent un rôle essentiel à la vitalité de la municipalité et contribuent au bien-être de ses citoyens. Les artistes méritent donc d'être reconnus à leur juste valeur et appuyés par les gens de leur communauté.

Afin de favoriser le rayonnement, la visibilité et l'avancement de ces artistes, la municipalité s'engage donc à :

- se doter d'équipements et d'infrastructures adéquats;
- promouvoir le statut et la présence des artistes œuvrant dans les diverses sphères artistiques et culturelles de la communauté;
- encourager la mise en place de mécanismes de reconnaissance des artistes du milieu;
- apporter un appui aux organismes qui facilitent la création et la diffusion artistique et culturelle; et
- prioriser et encourager la création artistique et culturelle locale.

Point 2 - Conscientiser la population, favoriser la diffusion d'information et promouvoir les services disponibles.

Une vie culturelle dynamique et diversifiée contribue à la qualité de vie et à l'épanouissement d'une communauté. Des citoyens conscientisés et impliqués sont en mesure d'avoir une meilleure appréciation des arts et de la culture en général et, par le fait même, de jouir d'un plus grand sentiment d'appartenance à leur communauté.

C'est pourquoi il est important pour la Municipalité régionale de Tracadie que l'ensemble des citoyens aient la possibilité de participer à des activités à caractère culturel et profiter des nombreuses opportunités qui leur sont offertes au cours d'une même année. La municipalité s'engage donc à :

- supporter les activités de sensibilisation et d'initiation aux divers domaines des arts et de la culture;
- assister les organismes culturels dans la promotion d'évènements et d'activités à caractère culturel;
- faciliter l'accès à l'information;
- favoriser la participation des citoyens à la vie culturelle;
- veiller à ce que les activités et les services culturels soient accessibles au plus grand nombre de citoyens possible;
- établir un éventail d'activités culturelles rejoignant toutes les clientèles;
- valoriser l'expression artistique des jeunes; et,
- encourager la fréquentation de lieux culturels par la clientèle scolaire.

Point 3 - Encadrer les artistes émergents et les jeunes artistes et favoriser leur plein développement.

Tracadie est une véritable pépinière d'artistes. Afin de permettre à leurs talents de s'exprimer pleinement, les jeunes artistes et les artistes émergents ont besoin d'opportunités de perfectionnement et d'occasions où exposer et démontrer leurs talents. Les jeunes doivent

également avoir la possibilité d'apprendre et de se familiariser avec le domaine des arts et de la culture. Afin de favoriser leur plein développement artistique, la municipalité s'engage à :

- faciliter l'accès à l'éducation et à la formation dans le domaine des arts;
- promouvoir la visibilité et les opportunités de perfectionnement;
- encourager les occasions de partage de connaissances; et
- favoriser la mise en place de mécanismes de reconnaissance des artistes émergents.

Point 4 – Appuyer les organismes artistiques, culturels et du patrimoine.

Les intervenants culturels ont un rôle primordial à jouer dans la mise en œuvre et le succès de la présente politique culturelle. Cette politique ne vise pas à limiter ces intervenants mais plutôt à investir dans leurs efforts, encourager leur créativité et créer des conditions favorables à une vie culturelle saine et dynamique pour tous.

La Municipalité régionale de Tracadie s'engage à :

- faciliter la concertation des divers organismes à caractères culturels de la région;
- encourager le développement et l'organisation d'activités culturelles variées;
- soutenir les organismes dans leurs efforts de croissance;
- faciliter le réseautage entre les organismes à caractère culturel et ceux des autres sphères d'activités telles l'éducation, les médias, les affaires et le tourisme;
- encourager les opportunités de partage de connaissances et la collaboration entre divers domaines des arts et de la culture;
- favoriser la réalisation de nouveaux projets à caractère culturel;
- reconnaître le travail des bénévoles œuvrant dans le domaine culturel; et
- favoriser la communication, la collaboration et l'échange d'information avec d'autres organismes publics et privés.

Point 5 - Préserver et célébrer le patrimoine de la région.

La grande région de Tracadie possède une histoire unique. La municipalité souhaite que ses citoyens de tous âges aient une meilleure connaissance de leur histoire et une appréciation de leur patrimoine. Afin de conserver et mettre en valeur ses richesses, la municipalité s'engage à :

- soutenir les organismes qui se préoccupent de l'histoire et du patrimoine;
- encourager l'utilisation des bâtiments patrimoniaux à des fins collectives tout en protégeant leur caractère historique;
- encourager la fréquentation des lieux patrimoniaux et historiques; et
- appuyer l'acquisition d'équipements et d'infrastructures destinés à la diffusion du patrimoine; et
- favoriser les occasions de formation dans le domaine patrimonial et historique.

Cadre opérationnel de la politique culturelle

La Stratégie globale (2009) de l'Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick démontre qu'il est primordial pour les municipalités de se doter d'une politique culturelle et d'y consacrer une part du budget municipal afin d'assurer l'avancement et le développement des arts et de la culture dans les régions acadiennes du Nouveau-Brunswick.

C'est donc suite à ces recommandations que la Municipalité régionale de Tracadie a adopté cette politique culturelle et s'engage à accorder de 2.5% à 5% de son budget annuel au développement des arts et de la culture.

L'interprétation et l'application de la présente politique culturelle sera sous la responsabilité de La Commission consultative de la culture de Tracadie Inc.

La Commission établira un plan d'action annuel afin de s'assurer que les objectifs de la politique soient atteints et respectés. Une évaluation sera réalisée annuellement et un rapport détaillé sera remis au Conseil municipal.

La Commission jouera également un rôle d'intermédiaire entre la population, le milieu culturel et le conseil municipal.

Terminologie

« à caractère culturel »	Relevant du domaine des arts de la scène, des arts visuels, des arts littéraires, du patrimoine, de l'histoire et de la généalogie.
Art de la scène	Chant, musique, théâtre, danse, comédie, etc.
Art visuel	Peinture, sculpture, photographie, etc.
Artiste	Tout individu œuvrant dans le domaine des arts de la scène, des arts visuels ou dans le domaine littéraire.
Commission	Commission consultative de la culture de Tracadie Inc.
Organisme culturel	Tout organisme œuvrant dans le domaine des arts de la scène, des arts visuels et des arts littéraires ainsi que ceux touchant le patrimoine, l'histoire et la généalogie.